

## Et le Smic interprofessionnel subit un nouvel assaut des... syndicats de branche eux-mêmes



Le SMIC interprofessionnel a-t-il encore une raison d'être? ou est-il devenu un chien dans un jeu de quilles? La question n'est pas posée par d'horribles ultra-libéraux qui veulent en finir avec les avantages sociaux, mais par la CFDT de la chimie... au grand dam de ses partenaires syndicaux de jeu.

Avec Éric  
Verhaeghe

Les syndicats de la chimie devraient s'opposer à l'accord de branche que la CFDT vient de signer sur les rémunérations minimales annuelles (RMA). Celui-ci définit le salaire minimum dans la branche à 9,86€ au 1er avril 2018, quand le SMIC s'élève, au 1er janvier, à 9,88€ de l'heure. La CGC, FO et la CGT, qui représentent à eux trois les 2/3 des salariés de la branche, feront donc opposition à un accord qui prévoit de pouvoir payer sous le SMIC interprofessionnel.

### À quoi servent encore les rémunérations minimales de branche?

Sur le fond, l'opposition des trois syndicats de la chimie pose un problème idéologique rendu très aigu par les ordonnances Macron. Celles-ci ont accordé, de fait, une primauté aux accords d'entreprise et un droit aux négociateurs de déroger négativement aux textes collectifs.

Dans ces conditions, les négociations de branche sur les rémunérations minimales annuelles ont-elles encore un sens, ne serait-ce que juridique?

Formellement, la branche reste seule capable de fixer les salaires minimum en vigueur dans les entreprises qu'elle regroupe. Ce monopole n'est donc pas atteint. En revanche, rien ne prouve qu'une branche ne puisse pas déterminer une rémunération minimale sous le SMIC, désormais...

L'exemple de la chimie est, sur ce point, d'autant plus emblématique que les salaires n'y sont pas particulièrement faibles. En outre, ils sont loin de constituer le principal coût de production.

### Le début d'un traumatisme syndical collectif

Assez rapidement, les ordonnances Macron devraient produire le séisme que beaucoup d'organisations syndicales ont refusé d'envisager dans sa profondeur. Le poids de la bureaucratie syndicale qui peuple les branches et les appareils interprofessionnels

---

devrait progressivement s'éroder pour donner du poids aux sections d'entreprise.

Gare au renouvellement et au changement de monde.